

Regards sur Anjou

Vous avez des questions ?
Accueil, information et orientation 514 493-8000

Consultation publique



Municipalité amie des aînés (MADA) Participez!

Afin de mieux répondre aux besoins des aînés actuels et futurs et d'encourager le vieillissement actif, l'arrondissement d'Anjou s'est engagé dans une démarche MADA-Municipalité amie des aînés. À cet effet, un comité MADA-Anjou a été mis sur pied afin de regrouper les acteurs clés de cette démarche qui se conclura par l'adoption d'un plan d'action angevin à la suite des futures consultations publiques. Ce comité est composé de l'élue responsable du dossier des aînés, M^{me} Andrée Hénault, de deux aînés reconnus pour leur expertise et leur implication auprès de la communauté, M^{me} Jacqueline Cardin-Léonard et M. Yves Tremblay, de deux représentants du ROCHA, de la police de quartier ainsi que des directions des services de l'arrondissement.

Qu'est-ce que la démarche MADA?

Pour les municipalités, la démarche MADA est une façon concrète d'adapter le milieu de vie à la réalité des aînés et d'encourager le vieillissement actif. Elle permet de reconnaître leurs besoins spécifiques et de favoriser l'adoption de mesures concrètes afin d'encourager leur participation active à la vie communautaire.

Pourquoi un plan d'action MADA-Anjou?

Selon le recensement de 2006 (Statistique Canada), les 65 ans et plus comptent pour près de 20 % de la population de l'arrondissement. Or, il est clair que cette tendance va s'accroître au cours des prochaines décennies. Grâce à son plan d'action, l'arrondissement souhaite contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie.

Cette démarche veut dire développer le « réflexe aînés » dans quatre grands domaines :

l'aménagement du milieu de vie et l'habitation; les déplacements urbains; la sécurité du milieu de vie et les communications; la culture, les sports, les loisirs et le développement communautaire.

Le comité MADA Anjou participe à la planification de la démarche.

La démarche MADA fera donc en sorte que des actions soient progressivement mises en place pour que les aînés d'Anjou aient vraiment leur place au sein de notre collectivité.

Les objectifs poursuivis par la consultation

- Soumettre un projet de plan d'action MADA à la population angevine.
- Bonifier le projet par l'ajout de commentaires et de recommandations des citoyens.
- Prioriser les engagements et les actions proposés.

Nous vous attendons en grand nombre!

Nous vous attendons en grand nombre!

Amélioration du réseau de télécommunications
Venez assister à une séance d'information

page 2

Message de Luis Miranda

Un automne actif pour l'arrondissement



La rentrée annonce toujours un regain d'activités dans la communauté, déplaçant les lieux de rencontres des parcs et de la rue vers les salles de réunion et la planification des travaux avant l'hiver. L'arrondissement d'Anjou ne fait pas exception, comme on peut le constater depuis quelques semaines.

Je tiens d'ailleurs à remercier tous les citoyens qui ont pris le temps de participer au forum de discussion sur le Plan local de développement durable qui a eu lieu en septembre. Les échanges ont été instructifs et vont contribuer à enrichir le contenu de ce plan qui sera déposé par l'arrondissement au mois de décembre.

C'est dans le même esprit de concertation que nous abordons un autre volet des actions de l'arrondissement avec la consultation Municipalité amie des aînés d'Anjou. Cette démarche mènera à l'élaboration d'un plan d'action local qui contribuera à améliorer la qualité de vie et à encourager un mode de vie actif pour les aînés d'Anjou. Je vous invite à lire le texte ci-contre pour en savoir plus et je vous invite à y participer en grand nombre.

Par ailleurs, nous avons aussi investi pour que les enfants puissent toujours mieux profiter des espaces verts du quartier. L'accueil très positif réservé par les plus jeunes aux nouvelles installations du parc Goncourt nous a d'ailleurs incités à continuer dans cette voie avec la réfection des jeux d'enfants du parc des Roseraies. Les travaux sont planifiés pour le printemps prochain, avec un investissement de 550 000 \$.

Comme toujours avant l'arrivée de la neige, nos équipes sont aussi à pied d'œuvre pour finir les travaux de voirie. Ainsi, nous travaillons au resurfaçage de plusieurs sections des rues Dalkeith, Guy et Villars, pour offrir de meilleures conditions de circulation tant aux automobilistes qu'aux cyclistes et aux piétons.

Comme vous le voyez, l'équipe de l'arrondissement ne ménage pas ses efforts ni pour les interventions quotidiennes sur le terrain ni pour le déploiement d'une vision d'avenir pour chaque aspect de notre vie en communauté.

Bon automne !

Luis Miranda

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville de Montréal

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication
Aline Boulé

Réalisation et conception graphique
Octane Stratégies

Impression
Systèmes Datamark inc.

Tirage
22700 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Copyright 2012 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou

7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8h30 à 16h30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146
Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

Soirées-concert avec Anjou Desjardins – Saison 2012-2013



Avec l'arrivée de l'automne, les soirées se font plus fraîches, aussi profitez-en donc pour assister à une ou plusieurs soirées-concert offertes par l'arrondissement, en collaboration avec Anjou-Desjardins. Les rythmes musicaux vous réchaufferont le cœur!

8 trompettes et un piano

Frédéric Demers et Jacynthe Riverin
Jeudi 15 novembre à 19 h 30

Duo théâtralisé trompette et piano classiques très accessible à un large public. Frédéric Demers joue de huit trompettes différentes, adaptant ainsi son jeu aux couleurs et aux émotions véhiculées par les compositions et les arrangements au programme. Jacynthe Riverin, au piano, appuie merveilleusement toutes les subtilités qui s'en dégagent. Au menu, entre autres, deux arrangements inédits dont le fameux *Concerto d'Aranjuez* à la trompette piccolo ainsi que les *Parapluies de Cherbourg* à la Chopin.

D'ici là, n'oubliez pas les concerts avec *Gaétan Leclerc (qui) chante Félix* le 4 octobre et avec le *Trio BBQ, Sur la route des épices*, le jeudi 25 octobre.

La logistique de ces concerts est réalisée avec le soutien de l'organisme Culture à la carte.

Billets en vente : 10 \$ l'unité dans les bibliothèques d'Anjou aux heures habituelles d'ouverture. Si les concerts ne sont présentés à guichets fermés, il sera possible de se procurer des billets à l'entrée.

Lieu : Église Jean XXIII, 7101, avenue de l'Alsace. Métro Radisson, autobus 44.

Heure des concerts : 19 h 30. Les portes de l'église ouvrent à 18 h 45.

Renseignements : 514 493-8200

Rencontre d'information tenue par Rogers

Projet d'amélioration du réseau de télécommunications à Anjou

Rogers Communications inc. invite les résidents de l'arrondissement à une rencontre d'information concernant l'amélioration de son réseau de télécommunications **le mercredi 3 octobre, à 19 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement d'Anjou (7701, boulevard Louis-H. La Fontaine).**

À cette occasion, les effets sur la santé humaine des émissions de ce type de réseau seront évoqués ainsi que les avantages pour les citoyens (réseau sans fil fiable et rapide, précision du repérage de la position géographique de l'utilisateur lorsque le service 911 tente de localiser un appel fait par l'entremise d'un cellulaire ou d'un téléphone intelligent).

Venez nombreux assister à cette séance d'information.



Bureau du citoyen

Samedi 13 octobre : Paul-Yvon Perron
Samedi 27 octobre : Andrée Hénault

Rencontre de 9 h à midi pour discuter de tout sujet sur l'arrondissement et faire vos demandes ou vos commentaires.

La Défilé du père Noël de retour le 16 novembre, à 19 h
Surveillez le prochain bulletin.

Fête de l'Action de grâces

Les bureaux administratifs de l'arrondissement, ainsi que les bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou seront fermés le lundi 8 octobre, jour de l'Action de grâces.

Venez rencontrer vos élus

Séances ordinaires du conseil d'arrondissement

Prochaines séances ordinaires les **mardi 2 octobre et 6 novembre, à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement.

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

À noter qu'une séance extraordinaire portant sur le budget se tiendra le **mardi 2 octobre, à 19 h 30**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement.



Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest

Andrée Hénault
Conseiller de ville pour
l'arrondissement d'Anjou

Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de ville

Paul-Yvon Perron
Conseiller d'arrondissement
District Est

Michelle Di Genova Zammit
Conseillère d'arrondissement
District Centre

Collectes automnales



Quoi?

Quand?

Comment?

Qui?

Résidus verts

Résidus verts acceptés : résidus de nettoyage, de désherbage et de déchaumage des terrains, de jardinage, rognures de gazon (bien que la pratique de l'herbicyclage soit encouragée), résidu du potager et des arbres fruitiers, feuilles mortes.

Les mercredis 3, 10 et 17 octobre (résidus verts)
Les mercredis 24 et 31 octobre (feuilles mortes)
Les mercredis 7 et 14 novembre (feuilles mortes)

Déposer les contenants (réutilisables, boîtes en carton et sacs en papier – **sacs en plastique interdits**) devant le bâtiment, en bordure du trottoir, sans empiéter sur celui-ci, après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

Note : en aucun cas, les feuilles ne doivent être poussées dans la rue, les contrevenants s'exposent à des amendes!

**514 493-8000
ou 311**

Encombrants et CRD

Encombrants acceptés : meubles (excluant matelas et meubles rembourrés), électroménagers (enlever les portes), chauffe-eau, appareils dont les halocarbures ont été récupérés.

Résidus de CRD acceptés : petites quantités de bois, gypse, mélamine, métaux ferreux et non ferreux, matériaux de revêtement, etc.

Le premier jeudi de chaque mois.

Les encombrants doivent être attachés, emballés ou écrasés et être déposés devant le bâtiment, en bordure du trottoir, sans empiéter sur celui-ci, après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

Note : Il est interdit de déposer des objets rembourrés, des objets contenant des halocarbures et des objets comportant des clous ou de la vitre brisée.

**514 493-8000
ou 311**

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Collecte **itinérante** réservée aux particuliers.
Les industries, les commerces et les institutions doivent faire appel à l'entreprise privée.

Le 6 octobre de 9 h à 17 h, à la mairie d'arrondissement, 7701, boul. Louis-H.-La Fontaine

Apportez les RDD.

Les appareils issus des technologies de l'information (ordinateurs, appareils électroniques) seront également récupérés.

**514 493-8000
ou 311**

Branches d'arbres

Sur demande seulement

Les mercredis 10 et 24 octobre entre 8 h 30 et 16 h
Appeler le 311 trois jours avant la date de la collecte.
Les branches (toutes essences confondues) doivent être déposées sur le terrain à part des résidus verts. Leur déchiquetage aura lieu sur place.

Regrouper les branches de toutes longueurs en fagots non attachés et les placer à l'avant de l'édifice.

Mettre l'extrémité coupée du côté de la rue. Elles ne doivent pas empiéter ni sur le trottoir ni dans la rue.

514 483-5130

Destruction de documents personnels

Le service de déchiquetage très apprécié

À trois reprises cette année, l'arrondissement a offert à la population un service de déchiquetage de documents personnels. Ce service a été bien apprécié par les Angevins compte tenu de son aspect confidentiel et sécuritaire. Les résidus serviront à produire des produits à base de papier... et sauveront quelques arbres.

Nous remercions les citoyens de leur contribution à la sauvegarde de notre patrimoine arboricole.



Réglementation

Abris d'auto temporaires

Ce qu'il faut savoir

Les abris d'auto temporaires sont autorisés à partir du 1^{er} novembre. Toutefois, les structures métalliques peuvent être installées dès le 15 octobre. Voici les normes d'installation à respecter :

- Ces abris doivent être à au moins 1 m du trottoir ou, en l'absence de trottoir, à au moins 1,50 m de la bordure de la chaussée;
- Cette distance peut être réduite à 30 cm si l'abri est muni, de chaque côté, d'une fenêtre constituée d'un matériau transparent d'une superficie minimale 0,4 m² ;
- Dans ces cas, les fenêtres doivent se trouver à moins de 2,50 m du trottoir ou de la bordure;
- Ces abris doivent être constitués d'une structure métallique tubulaire de fabrication industrielle, recouverte d'un matériau translucide ou transparent de couleur blanche, non rigide (les autres matériaux comme le bois ou le tissu ne sont donc pas acceptés).

Renseignements : 514 493-5115.



Tiges de protection sur les terrains

Respectez les distances

La mise en place de tiges de protection des aménagements paysagers le long du trottoir public est autorisée seulement si les normes suivantes sont suivies à la lettre :

- Seules les tiges en bois dont les dimensions n'excèdent pas 2,5 cm par 5 cm et les tiges en fibre de verre de fabrication industrielle comme VISION + PLUS de 1/4 po par 48 po ou un modèle équivalent sont autorisées. Ainsi, les tiges en acier sont interdites;
- Leur hauteur minimale doit être de 1,20 m et leur hauteur maximale, de 2 m;
- La distance minimale entre chaque tige est de 2 m;
- Leur installation est autorisée uniquement entre le 1^{er} novembre d'une année et le 15 avril de l'année suivante.

Suivre ces règles fait en sorte, d'une part, de faciliter le passage des chenillettes sur les trottoirs et, d'autre part, de ne pas présenter de danger pour les passants, notamment les enfants. Nous vous remercions de votre collaboration.

Renseignements : 514 493-5115.

Environnement



Distribution gratuite de compost les 6 et 7 octobre

Riche en éléments nutritifs, le compost est idéal pour redonner de la vigueur à la pelouse, enrichir le sol des plates-bandes et des arbustes ou encore protéger les plantes vivaces contre les mauvaises herbes. De plus, c'est un moyen horticole efficace qui contribue à réduire l'enfouissement.

Les Angevines et les Angevins pourront obtenir gratuitement du compost les samedi 6 et dimanche 7 octobre, de **8 h à 16 h, au Complexe environnemental de Saint-Michel** situé au 2235, rue Michel-Jurdant (accès par le prolongement nord de la rue d'Iberville, du côté est de la TOHU).

Les citoyens doivent apporter leur pelle et des contenants solides. Une preuve de résidence est exigée.

Renseignements : 311.

Sécurité incendie

Mois de la prévention des incendies de Montréal

Troisième édition du 17 septembre au 14 octobre



Karine Huard et Vicchica Sar, agents de prévention au Service de sécurité incendie de Montréal.

Lancé en 2010, le Mois de la prévention des incendies de Montréal vise à accroître la sensibilisation à la sécurité incendie sur l'île de Montréal. Une exclusivité montréalaise qui culmine avec la Semaine nationale de la prévention des incendies qui se tient du 7 au 13 octobre 2012.

Cette année encore, le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) s'est approprié le thème privilégié par le ministère de la Sécurité publique en 2012 – le plan d'évacuation en cas d'incendie.

Les agents de prévention et les pompiers en profiteront donc pour promouvoir le plan d'évacuation en cas d'incendie et pour prodiguer plusieurs autres conseils de prévention. Ils insisteront aussi sur l'obligation d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel à chaque étage du logis comme le stipule le *Règlement sur le Service de sécurité incendie de Montréal*, adopté en janvier dernier.

À cet effet, le personnel du SIM sillonnera le territoire angevin pour vérifier les avertisseurs de fumée dans les logements et inspectera huit écoles primaires publiques d'Anjou ainsi que dix services de garde. Ils iront à la rencontre de citoyens dans des lieux publics. À noter aussi que le concours *Dessine ton plan!* qui s'adresse aux écoles primaires de l'agglomération de Montréal est reconduit.

Le 10 octobre, à 19 h, tous les citoyens de l'île et du Québec seront invités à participer à **La Grande Évacuation**. Cet exercice, organisé le même jour, au même moment, partout au Québec, encourage les familles à mettre en pratique leur propre plan d'évacuation en cas d'incendie.

Enfin, le **samedi 13 octobre, de 10 h à 16 h**, les agents de prévention tiendront un **kiosque d'information** au magasin Home Depot, situé au 11300, Renaude-Lapointe.

Récupération et recyclage des industries



Une première au Québec

Le parc industriel d'Anjou se met au vert grâce au SERIC

On aperçoit la conseillère d'arrondissement, district Centre, M^{me} Michelle Di Genova Zammit, en compagnie de la députée d'Anjou, M^{me} Lise Thériault, et du président de l'Association des industriels d'Anjou, M. Jacques Lafèche.

Inauguré en juillet dernier, le SERIC (Services environnementaux et récupération industrielle collectifs), un nouvel organisme d'économie sociale parrainé par l'Association des industriels d'Anjou, offre depuis septembre des services de récupération de papier et de carton ainsi que des services d'accompagnement aux industries d'Anjou afin qu'elles développent une véritable culture de développement durable, assortie d'une bonne gestion des matières résiduelles. Ce service devrait progressivement s'étendre à toutes les industries de l'est de l'île.

La récupération du papier et du carton sera assurée par la compagnie angevine Binatex qui travaille en partenariat avec le SERIC.

L'organisme vient répondre aux besoins des industries désirant prendre le virage vert et se conformer ainsi aux réglementations gou-

vernementales en vigueur et futures. Rappelons qu'en 2009, le gouvernement du Québec s'est donné comme objectif d'interdire l'enfouissement de papier et de carton d'ici 2013 et de recycler 70 % de ceux-ci d'ici 2015!

Cet organisme permettra aux entreprises, notamment aux PME, d'implanter à faible coût des mesures en développement durable au sein de leur organisation.

Cet organisme permettra aux entreprises, notamment aux PME, d'implanter à faible coût des mesures en développement durable au sein de leur organisation. Il offrira aussi, grâce aux partenariats qu'il souhaite établir, des services d'évaluation, de quantification et de vente de crédits de carbone ainsi que des échan-

ges transactionnels en ligne de matières recyclables. D'autres services complémentaires seront également déployés selon les différents besoins des industries.

Renseignements : Association des industriels d'Anjou, 514 356-3421.

Parc d'affaires

Mirabau, chef de file en impression, investit plus de 3 M\$ à Anjou



L'arrondissement d'Anjou a le plaisir d'annoncer la relocalisation de l'entreprise familiale Mirabau au 8485, Jules-Léger, dans le parc d'affaires d'Anjou. Ce déménagement, qui a nécessité un investissement de plus de 3 M\$, lui permet d'accroître la surface de production (40 000 pi²), ce qui lui donne ainsi l'espace et les moyens nécessaires d'augmenter son volume de production et de répondre encore plus efficacement à la demande.

Fondée dans les années 1960 par Michel Bouchard, et d'abord spécialisée en sérigraphie, Mirabau n'a pas tardé à amorcer un virage technologique en acquérant des presses numériques grand format afin de suivre la constante évolution de l'industrie de la publicité. L'entreprise œuvre dans le secteur de l'impression commerciale. Elle offre notamment des services de sérigraphie haut de gamme et d'impression numérique grand format. Ces services se destinent essentiellement au marché de l'industrie graphique, promotionnelle et événementielle, et se déclinent en divers produits (affiches de vitrine, bannières, oriflammes de rue, publicités au lieu de vente).

L'équipe de Mirabau est composée de 38 employés, dont 26 travailleurs affectés à la production. Grâce à un sens aigu des affaires, talent hérité de son père, François Bouchard, président de l'entreprise, dirige son équipe vers l'élaboration de solution graphique qui s'appuie sur une étroite relation avec chaque client et sur des valeurs comme l'intégrité, le professionnalisme, la compétence et l'ouverture d'esprit. Cette philosophie permet à l'entreprise d'atteindre les plus hauts standards de qualité et d'être reconnue, au Québec, en Ontario, ainsi qu'aux États-Unis comme un expert dans son domaine.

Exposition d'arts visuels

Rappel

Om Mani Padme Hum

L'exposition de photos prises par Guy Tremblay lors d'un voyage au Tibet et au Ladakh se poursuit jusqu'au 21 octobre ! Profitez-en !

Entrée libre.

Galerie d'art Goncourt.



Exposition de peinture de Charlem

Pura vida et l'histoire maya

Du 25 octobre au 25 novembre

Galerie d'art Goncourt

Entrée libre

Inspiré d'un long voyage en Amérique centrale, le corpus d'œuvres de Charlem visite des scènes costaricaines, des paysages du Nicaragua, les temples du Guatemala et les îles du Panama. Également connu pour avoir créé l'une des plus grandes toiles du monde sur la biodiversité planétaire, Charlem exposera quelques œuvres de son immense projet *Terre d'espoir*.

Lors du vernissage, l'artiste présentera un court métrage de sa visite des temples de Tikal, la plus grande cité maya découverte à ce jour.

Le vernissage aura lieu le 26 octobre de 18 h à 22 h. Un vin d'honneur sera servi.



Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271



Visitez les bibliothèques et les librairies avec vos enfants.

Activités pour adultes

Les lundis rencontres

Démystification de la maladie d'Alzheimer

Lundi 15 octobre à 10 h 30

Bibliothèque Jean-Corbeil

Conférence présentée par la Société Alzheimer de Montréal sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, les symptômes, le diagnostic, la progression de la maladie, les facteurs de risque ainsi que la prévention. La conférence sera suivie par une période de questions et de discussion pour répondre aux interrogations et réfuter les mythes entourant la maladie.

Activités pour enfants

Les mercredis agités

Pour les 7 ans et plus
Tous les mercredis à partir
du 10 octobre à 16 h
Bibliothèque Jean-Corbeil

Viens après l'école participer à toutes sortes d'activités amusantes!

Les jeudis agités

Pour les 7 ans et plus
Les jeudis 4 et 18 octobre, 1^{er} et
15 novembre, 6 et 20 décembre
Bibliothèque du Haut-Anjou
Inscriptions au comptoir
du prêt

Les jeunes sont invités à des activités qui laissent place à toute leur créativité. Viens expérimenter toutes sortes de nouvelles techniques de bricolage et concevoir tes propres œuvres!

Heure du conte de la bibliothèque Jean-Corbeil

Pour les 3 à 5 ans et leurs parents
Les samedis 17 et 24 novembre et
les 8 et 15 décembre à 10 h
ou à 11 h

Les inscriptions pour la deuxième session commencent dès le 22 octobre!

Chaque animation se termine par un bricolage.

Heure du conte de la bibliothèque du Haut-Anjou

Enfants de 0 à 5 ans et
leurs parents

Les vendredis 9 et 23 novembre et
les 7 et 21 décembre à 10 h

Les inscriptions commencent dès le 22 octobre!



Contes des petits lundis

Pour les 0 à 2 ans et leurs parents
Les lundis 5, 19 et 26 novembre et
le 10 décembre à 10 h

Bibliothèque Jean-Corbeil
Les inscriptions pour la deuxième session commencent dès le 22 octobre.

Contes, chansons et comptines pour éveiller l'imaginaire des tout-petits et les initier au monde des livres et des histoires.

Les contes du Samedi-Tout

Pour les 5 à 8 ans et leurs parents
27 octobre à 10 h 30

École Jacques-Rousseau,
7455, rue Jarry Est

Les bibliothèques d'Anjou invitent les jeunes à venir découvrir le monde de la lecture. Contes, rires et découvertes seront au rendez-vous! L'activité est gratuite et ouverte à tous les résidents du Haut-Anjou sans inscription.

Contes effrayants!

Pour les 6 à 10 ans
Bibliothèque Jean-Corbeil :
lundi 29 octobre à 18 h 30
Bibliothèque du Haut-Anjou :
mardi 30 octobre à 18 h 30

Tu n'as pas froid aux yeux et tu veux passer une soirée terrifiante à la bibliothèque? Pour la fête des morts, les lumières s'éteignent dans la section des jeunes et tu pourras y entendre des contes effrayants! Tu peux même mettre ton déguisement d'Halloween!

Journée internationale du jeu

Samedi 3 novembre à 14 h
Bibliothèque Jean-Corbeil

Toutes les bibliothèques nord-américaines célèbrent, le 3 novembre, le jeu sous toutes ses formes. La bibliothèque Jean-Corbeil vous propose d'y participer cette année. Venez **en famille** jouer à un jeu de société ou participer à une chasse au trésor. De plus, les jeunes pourront rivaliser dans un tournoi de jeux en ligne.

Matinée théâtre pour enfants

Pour les 2 à 7 ans

Confiture l'épouvantail et la sorcière farfelue



Le samedi
20 octobre à 10 h 30
Salle d'animation
de la bibliothèque
Jean-Corbeil
Entrée libre

Confiture, un épouvantail sympathique et coloré, s'est levé très tôt ce matin. Aussi croit-il qu'il est encore endormi lorsqu'il se rend compte que les belles citrouilles du jardin se sont transformées en minuscules grenouilles sautillantes! Coco-Soleil, le fier coq de la ferme, lui apprend que la grande responsable n'est nulle autre que la sorcière Farfelue, une joueuse de tours hors pair. À l'aide de son balai magique, Confiture volera jusqu'au pays mystérieux des sorcières.

Gargouille la grenouille

Le samedi 3 novembre à 10 h 30
Salle d'animation de la bibliothèque
Jean-Corbeil
Entrée libre



Gargouille, une grenouille sympathique et joviale, est bien triste. Papa Quenouille, son père et maire du marais St-Whippet, lui a annoncé que, pour bien grandir, elle allait devoir manger des insectes. Quel horrible crime : ce sont ses

meilleurs amis! Quel père cruel de vouloir lui faire avaler des insectes parce que c'est bon pour la santé. Pendant ce temps, à quelques lieues de là, une menace grandit. Les humains veulent construire un stationnement sur le marais. C'est ici qu'entre en scène la brigade des courageux insectes. Cette dernière aidera papa Quenouille à sauver leur précieux habitat. Cette aide convaincra-t-elle son père de manger à sa faim sans toucher aux insectes?